

AGISMOPHOBIE Phobie du vieillissement

*Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11
DSM-5 Phobie spécifique de type maladie/blessure ou trouble anxieux
CIM-11 6B03 — Phobie spécifique, ou 6B23 — Anxiété liée à la santé*

L'âgisme, c'est le fait de juger, exclure ou traiter différemment des personnes à cause de leur âge.

Le terme s'applique autant aux personnes âgées qu'aux plus jeunes, même si, dans le débat public, il vise surtout les discriminations envers les seniors.

L'âgisme peut prendre plusieurs formes :

- **Stéréotypes** : “les vieux ne comprennent plus rien au numérique”, “les jeunes sont immatures” ;
- **Discrimination concrète** : refus d'embauche, promotion bloquée, accès aux soins moins sérieux ;
- **Auto-âgisme** : quand une personne finit par intégrer elle-même ces idées (“je suis trop vieux pour apprendre ça”).

Dans le travail, c'est particulièrement visible :

- Difficulté à être recruté après 50 ans ;
- Pression implicite à “faire jeune” ;
- Suspicion envers les jeunes managers ou salariés très jeunes.

En France, la discrimination liée à l'âge est interdite par la loi, notamment dans l'emploi. Le Défenseur des droits traite régulièrement ce type de signalements.

Il y a aussi un aspect culturel : beaucoup de sociétés valorisent la nouveauté, la rapidité, la jeunesse visible. À l'inverse, certaines cultures donnent davantage de poids à l'expérience et à l'ancienneté.

Un point souvent discuté aujourd'hui : l'âgisme n'est pas seulement une question morale, il a aussi des effets mesurables sur :

- La santé mentale ;
- L'isolement social ;
- L'accès à l'emploi ;
- La qualité des soins ;
- La représentation politique et médiatique.

Extrait de l'article wikipedia 2026

L'âgisme regroupe toutes les formes de discrimination, de ségrégation, de stigmatisation ou de mépris fondés sur une généralisation abusive et exagérée des effets du vieillissement.

L'âgisme contribue à des formes particulières de discrimination, d'isolement, de négligence et parfois de maltraitance envers la personne âgée ; une situation souvent dénoncée par les personnes âgées elles-mêmes.

Ce terme est souvent opposé à celui de « jeunisme ».

L'âgisme peut notamment conduire à exagérer les effets de l'âge sur les capacités mémorielle, cognitives, physiques et d'adaptation de la personne âgée.

L'âge est un facteur de risque (de démence ou de cancer notamment) évident.

Si le terme âgisme faisait, lors de sa création (en 1969, aux États-Unis, par le gérontologue Robert Butler), surtout référence aux discriminations touchant les personnes âgées ; il est employé aujourd'hui pour toutes les personnes qui en sont victimes quel que soit leur âge. De nombreuses manifestations de l'âgisme touchent en effet les jeunes.